Rapport type de l’auditeur indépendant sur les états financiers – établissements privés

**Rapport de l’auditeur indépendant**

Aux membres du conseil d’administration de

**Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l’audit des états financiers ci-joints de [nom de l’Établissement**]** inclus dans la section auditée du rapport financier annuel, qui comprennent l’état de la situation financière au 31 mars 2016 et les états des résultats, des surplus cumulés1, de la variation des actifs financiers nets2 et des flux de trésorerie pour l’exercice terminé à cette date, ainsi qu’un résumé des principales méthodes comptables et d’autres informations explicatives. Le présent rapport sur les états financiers ne couvre pas les unités de mesure et les heures travaillées et rémunérées présentées aux pages 330, 352, 650 et 660, puisqu’elles font l’objet d’un rapport d’audit distinct.

*Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

*Responsabilité de l’auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d’audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l’audit de façon à obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d’anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants

concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des

1 Remplacer par « des déficits cumulés », le cas échéant.

2 Remplacer par « variation de la dette nette », le cas échéant.

procédures relève du jugement de l’auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs. Dans l’évaluation de ces risques, l’auditeur prend en considération le contrôle interne de l’entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de l’entité. Un audit comporte également l’appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l’appréciation de la présentation d’ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés

pour fonder notre opinion d’audit avec réserve.

*Fondement de l’opinion avec réserve*

Ainsi qu’exigé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, les états financiers n'incluent pas les informations financières relatives aux immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d’audit modifiée sur les états financiers de l’exercice courant, comme nous l’avions fait pour les états financiers de l’exercice précédent. Les incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sur les états financiers aux 31 mars 2016 et 2015 n’ont pas été déterminées.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l’exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l’opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **[**nom de l’Établissement**]** au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets1, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l’exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Référentiel comptable et restriction à l’utilisation*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l’attention sur la note Z des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre à **[**nom de l’Établissement**]** de se conformer aux exigences en matière d’information financière du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à **[**nom de l’Établissement**]**  et au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et ne devrait pas être utilisé par d’autres parties.

**Rapport relatif à d’autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l’article 293 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLVQ chapitreS-4.2) et à l’Annexe I du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux, et sur la base des éléments probants obtenus lors de la réalisation de nos travaux d’audit sur les états financiers, à notre avis, dans tous les aspects significatifs, l’établissement s’est conformé :

1 Remplacer par « variation de sa dette nette », le cas échéant.

– aux dispositions de la loi susmentionnée et aux règlements s’y rapportant, dans la mesure

où en sont touchés ses revenus ou ses charges;

– aux explications et aux définitions se rapportant à la préparation du rapport financier annuel;

– aux définitions contenues dans le *Manuel de gestion financière* publié par le ministère de la

Santé et des Services sociaux du Québec en ce qui a trait à ses pratiques comptables.

1

Signature officielle de l'auditeur à utiliser\*

[Date du rapport de l'auditeur]

[Adresse de l'auditeur]

\* <http://cpaquebec.ca/fr/la-profession-et-lordre/obligations-des-cpa/comptabilite-publique/modeles-de-signature/>